



Accueil périscolaire MATOUR fiche d'inscription 2017-2018

Nom Prénom :

Scolarisé en classe de : à l'école de :

Date de naissance : Age :

☎ : Portable :

Choisir la formule 1 ou 2 ci-dessous :

Formule 1- Fréquentera régulièrement la garderie périscolaire :

Cocher-ci-dessous les jours et séances régulières

Lundi matin Lundi soir enfant partira à : (Préciser horaire)

Mardi matin Mardi soir enfant partira à : (Préciser horaire)

Mercredi matin

Jeudi matin Jeudi soir enfant partira à : (Préciser horaire)

Vendredi matin Vendredi soir enfant partira à : (Préciser horaire)

Sur demande le matin la garderie périscolaire peut ouvrir à 7h15. Une demande écrite (au moins 3 jours précédents la demande d'accueil) doit être adressée au Service Enfance Jeunesse, elle peut être remise à l'équipe encadrante.

Formule 2- Fréquentera occasionnellement la garderie périscolaire :

Un planning sera communiqué à l'équipe encadrante de l'accueil périscolaire selon les modalités en vigueur dans le règlement intérieur de mon lieu d'accueil périscolaire.

Je contacte au plus vite la garderie périscolaire pour voir la possibilité ou non d'accueil de mon enfant.

Attention en cas de non fréquentation de la garderie périscolaire la séance sera due si l'inscription n'a pas été annulée dans les délais.

En cas d'annulation régulière d'inscription après échange avec la famille le parent devra inscrire l'enfant en séance occasionnelle.

Je pense opter pour un mode de règlement : au forfait à la séance

Date et signature :

L'équipe d'animation vous remercie de la confiance que vous lui témoignez.

Coupon réponse remis par l'équipe encadrante périscolaire à la famille pour confirmation d'inscription

✂-----

☎ Accueil périscolaire : 06-89-61-82-12

☎ Facturation : 03-85-59-76-58



Le Service Enfance Jeunesse doit être informé de toute modification d'inscription : ajout, annulation...

L'enfant

.....

.....
est inscrit à la garderie périscolaire de MATOUR

Occasionnellement : je contacte au plus vite la garderie périscolaire pour voir la possibilité ou non d'accueil de mon enfant comme stipulé dans le règlement intérieur.

Régulièrement :

Lundi matin Lundi soir enfant partira à :

Mardi matin Mardi soir enfant partira à :

Mercredi matin

Jeudi matin Jeudi soir enfant partira à :

Vendredi matin Vendredi soir enfant partira à :